

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

APPEL A PROJETS 2022 GESTION FORESTIERE

« OPAFE – opération programmée d'amélioration forestière et environnementale »

Animateur de la Charte Forestière de Territoire, Olivier ZAPPIA, o.zappia@pnr-millevaches.fr

CONTEXTE

Dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, et grâce au Contrat de Parc avec la Région Nouvelle Aquitaine, le PNR de Millevaches en Limousin porte un programme d'aides forestières à destination des propriétaires privés et publics : **le dispositif OPAFE.**



MISSION

L'OPAFE a pour objectifs :

- Assurer la pérennité du massif forestier ;
- Développer des alternatives à la coupe rase et diversifier les modes de gestion sylvicole ;
- Encourager la sylviculture des peuplements feuillus et leur renouvellement ;
- Améliorer la diversité paysagère et écologique ;
- Adapter la forêt au changement climatique ;
- Diminuer l'érosion des sols et maintenir leur fertilité.

Afin de répondre à ces objectifs, l'OPAFE comporte **4 types d'opérations pouvant être accompagnées :**

- Renouvellement d'un peuplement par **régénération naturelle** ;
- **Irrégularisation** de peuplements forestiers ;
- **Amélioration** des peuplements feuillus et de pins ;
- **Reboisement diversifié** de coupes rases résineuses.

ET POUR 2022 ?

Une enveloppe est prévue à hauteur d'environ **60 000 € HT** correspondant à un montant de travaux forestiers d'environ 150 000 € HT.

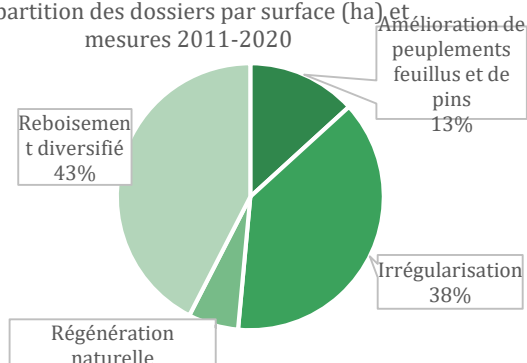
Date limite de dépôt des dossiers complets : **1^{er} juillet 2022**

Les modalités et règlement du dispositif sont disponibles : <https://www.pnrmillevaches.fr/Aides-forestieres-2018-2020>

CHIFFRES CLES

Depuis 2011 : 266 dossiers accompagnés, soit plus de 1 300 ha de forêt et environ 1,5 millions € HT d'investissements en travaux forestiers impulsés sur le territoire

Répartition des dossiers par surface (ha) et mesures 2011-2020



Répartition des aides par mesure 2011-2020

